

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

13 janvier 2022

En trois ans, plus d'un million de nouveaux investisseurs particuliers se sont lancés en France sur les marchés d'actions selon le tableau de bord de l'AMF

La cinquième édition du tableau de bord des investisseurs particuliers actifs publiée par l'AMF montre que le nombre d'épargnants intervenant sur les marchés d'actions s'est maintenu à un niveau élevé tout au long de l'année 2021. Les volumes de transaction restent proches des hauts niveaux atteints en 2020.

En 2021, quelque 1,6 million de particuliers ont passé au moins un ordre d'achat ou de vente sur des actions, un chiffre en hausse de 19 % par rapport à 2020. Au cours du quatrième trimestre 2021, ils sont 743.000 à avoir réalisé au moins une opération sur action, dans le prolongement des précédents trimestres, exception faite du deuxième trimestre, aux volumes gonflés par une offre publique.

Parmi ces investisseurs actifs, 217.000 n'avaient jamais passé d'ordre de Bourse jusqu'ici ou étaient inactifs depuis janvier 2018. Le flux de nouveaux investisseurs reste régulier mais semble s'être normalisé, autour d'une cinquantaine de milliers par trimestre.

En trois ans, l'Autorité des marchés financiers a recensé un peu plus de 1,1 million de nouveaux investisseurs sur les marchés d'actions.

Le nombre de transactions effectuées par les particuliers sur les actions a tutoyé les 13 millions au quatrième trimestre 2021 et dépassé les 55 millions sur l'ensemble de l'année,

proche des niveaux exceptionnellement élevés atteints l'année précédente. Ces volumes annuels sont plus de deux fois supérieurs à ceux observés en 2018 et en 2019.

Le périmètre du tableau de bord des investisseurs particuliers actifs recouvre les transactions réalisées sur des instruments financiers cotés dans l'Union européenne, par des clients de prestataires de services d'investissement établis dans l'Hexagone ou de succursales en France d'établissements européens. Il est différent de celui utilisé dans l'étude publiée le 30 novembre, qui portait sur les transactions réalisées par des particuliers français ou étrangers sur les titres dans le champ de compétence de l'AMF.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org>. URL = [https://www.amf-france.org]

CONTACT PRESSE

— Direction de la Communication

+33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

👉 Tableau de bord des investisseurs particuliers actifs - N°5 - Janvier 2022

Les investisseurs particuliers et leur activité depuis la crise COVID : plus jeunes,
👉 plus nombreux et attirés par de nouveaux acteurs

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSSTABLEAU DES INVESTISSEURS
PARTICULIERS

ACTIONS

19 avril 2022

Tableau de bord des
investisseurs
particuliers actifs - N°6
- Avril 2022



ACTUALITÉ ACTIONS

08 avril 2022

Qui sont les
actionnaires
individuels ?



ACTUALITÉ

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

06 avril 2022

Conseil bancaire :
comment se passe la
commercialisation des
produits financiers ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02